

## ASSEMBLEE GENERALE du 28 septembre 2010

### APEL SACRE CŒUR

**Présents :** Jaunet Didier, Pernin Gonzague, Denglos Maura, De Freitas Paolo, Fahed Fanny, Ehinger Dominique, Chessel Jean-Pierre, Deuss Fernan, Monteiro Ribeiro Catherine, Buttner Karen, Devoueize Calas Cécile, Davis Paul, Meubry Kermarec Corinne, Bichet Blandine, Dorival Claire, Rosset Olivier, Touchais David

**Excusés :** Deloffre Natacha

**Absents :** Rodrigues Armando, Roblet Sandrine

#### **1 – Présentation des membres du bureau actuel**

#### **2 – A / Rappel des rôles de l'APEL :**

L'Apel est une association de loi 1901 qui représente environ 500 000 familles en France.

Elle est constituée de parents d'élèves qui élisent un Conseil d'Administration (au minimum 6 personnes et au maximum 15). Parmi ce Conseil d'Administration est constitué un bureau de 6 personnes (président, vice président, trésorier, secrétaire et leurs adjoints).

L'Apel est le représentant des parents au sein de l'école, elle est là pour animer la vie des élèves et travaille main dans la main avec la direction. Le Président ou un de ses représentants participe aux diverses réunions (Ogec, conseils de discipline, ..).

Par ailleurs, l'Apel organise des manifestations afin de récolter des fonds qui servent à financer en partie les sorties scolaires des enfants et/ou à acheter du matériel (marché de Noël, vide grenier, soirée du rire, fête de l'école, ...).

#### **B / Mot des directeurs :**

Monsieur Touchais David, directeur de l'école primaire, nous a rappelé l'importance de l'Apel. Les subventions permettent de financer en partie des activités pour les enfants (en moyenne 30%), ce qui permet d'aider les familles.

L'Apel œuvre dans le sens de l'établissement en mettant en place de beaux projets et en investissant dans du matériel pour le collège.

M. Rosset Olivier, directeur du collège, nous a expliqué les différentes filières ainsi que les créations de classe pour cette année (classes bilingues en sixième, filière sportive : 38 jeunes en formation depuis l'an dernier).

#### **3 – Rapport moral : manifestations organisées par l'appel et/ou celles auxquelles nous avons participé.**

Tout au long de l'année, l'Apel organise et participe à diverses manifestations dans le but d'être présente pour les enfants, d'animer la vie au sein de l'établissement et de récolter des fonds.

Téléthon : le 5 décembre 2009. L'apel offre un goûter et une boisson aux enfants après la course.

Marché de Noël : le 11 décembre 2009. Vente de petits objets fabriqués par des mamans ainsi que par les enfants en classe (soit au profit de l'Apel soit pour la classe directement), vente de gâteaux, crêpes, boissons (chocolat chaud, vin chaud, ...).

A la fin de l'après midi, le Père Noël vient distribuer des chocolats aux enfants.

Opération Pamplemousse : 15 janvier 2010. Vente de pamplemousses de Floride (commandes en novembre, livraison en janvier).

Soirée du Rire : le 6 mars 2010. Spectacle de la « Bande à Zaza » avec petite restauration.

Journée Portes Ouvertes : le 13 mars 2010. Accueil des nouvelles familles.

Marché de l'Art : les 27 et 28 mars organisé par l'association Art sur Crête. L'Apel est présente pour l'installation et le démontage des grilles d'exposition.

Course aux œufs : le 8 avril 2010.

Vide grenier : le 2 mai 2010.

Fête de l'école : le 18 juin 2010.

#### **4 – Rapport d'activité :**

	Recettes	Dépenses	Résultat
<b>Marché de Noël</b>	1534	264	<b>1269</b>
<b>Vide Grenier</b>	2148	278	<b>1870</b>
<b>Fête de l'école</b>	3108	466	<b>2642</b>
<b>Opération Pamplemousses</b>	2108	1490	<b>617</b>
<b>Soirée du rire</b>	1247	1013	<b>234</b>
<b>Course aux œufs</b>	418	157	<b>260</b>

Deux points ont été abordés :

- pourquoi fait-on une vente de pamplemousses alors que ça serait sûrement plus intéressant de vendre des oranges ? Nous travaillons avec une société qui s'occupe en grande partie de l'organisation (impression des flyers, livraison dans les établissements, ...) et nous nous occupons de faire une commande pour l'établissement et de distribuer les commandes.
- Que faisons nous comme publicité ? Pour la plupart des manifestations, la publicité se fait à l'intérieur de l'établissement scolaire, sauf pour le vide grenier.

#### **5 – Rapport financier et vote du bilan :**

La subvention de l'Apel cette année pour l'école et le collège est de 8200 euros. La répartition se fait d'un commun accord.

Une partie de la cotisation des familles à l'Apel est reversée à l'Udapel qui finance de nombreux services à la disposition des parents d'élèves.

Le vote des rapports se fait à main levée.  
Le Conseil d'Administration est donc dissolu.

#### **6 – Constitution du Conseil d'Administration :**

Le Conseil d'administration doit être composé d'au moins six personnes et au maximum quinze. Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Les personnes qui constituent le CA sont :

**Pernin Gonzague, Denglos Maura, De Freitas Paolo, Fahed Fanny, Chessel Jean-Pierre, Deuss Fernan, Dorival Claire, Monteiro Ribeiro Catherine, Buttner Karen, Devoueize Calas Cécile, Meubry Kermarec Corinne.**

#### **7 – Verre de l'amitié.**

#### **8 – Election du bureau :**

Les membres du Conseil d'Administration se réunissent pour élire (à main levée) un nouveau bureau pour l'année 2010/2011 :

**Président : M. Pernin Gonzague**

**Vice présidente : Mme Dorival Claire**

**Trésorière : Mme Denglos Maura**

**Trésorier adjoint : M. Deuss Fernan**

**Secrétaire : Mme Fahed Fanny**

**Secrétaire adjoint : M. De Freitas Paolo**

Un grand merci à tous de votre participation et de votre engagement.